

**SECONDE COMMISSION INTERNATIONALE
ANGLICANE/CATHOLIQUE ROMAINE
ARCIC II
L'ÉGLISE COMME COMMUNION
1990**

PRÉFACE

Pendant les quatre dernières années, les membres de la Commission internationale anglicane-catholique ont examiné le mystère de la communion qui est offerte et rendue visible dans l'Église. La tâche n'a pas été facile en raison de la complexité et de la profondeur inhérentes à ce mystère. Pour le même motif, notre étude ne peut être ni complète ni parfaite. Une attention spéciale a été consacrée à la sacramentalité de l'Église, c'est-à-dire à l'Église, don de Dieu, fondée sur le Christ lui-même et incorporée dans l'histoire humaine, médiatrice de la grâce du Christ pour le salut du genre humain. Nous croyons avoir ainsi jeté les bases nécessaires pour un futur travail sur les sujets d'importance vitale qui avaient été abordés par nos prédécesseurs de la première Commission internationale anglicane-catholique. Nous espérons, entre autres, pouvoir entreprendre une étude plus approfondie de la nature de l'autorité du Christ – Parole vivante de Dieu – sur son Église, des moyens par lesquels il exerce cette autorité et de la réponse de son peuple.

En examinant la question de l'Église comme communion, nous avons puisé dans la pensée de nos deux Églises et dans les dialogues qu'elles ont avec d'autres organismes chrétiens. Il ne faut jamais oublier que chacun de ces dialogues fait partie d'un tout beaucoup plus vaste : ils s'insèrent dans un long processus de réconciliation doctrinale et spirituelle. C'est pourquoi nous soumettons le résultat de nos travaux non seulement à nos Églises respectives, mais aussi à tous ceux qui s'intéressent à la recherche commune de l'unité ecclésiale parfaite que nous croyons voulue par Dieu pour tout son peuple. Ceci dans l'espoir que ce document sera examiné et qu'il suscitera des réactions.

Le dialogue théologique n'a pas été la seule occupation des membres de la Commission. Leur travail et leur réflexion étaient basés sur la prière et la vie en commun. Ce fait même leur a permis de vivre une expérience significative de communion au Christ : non pas, il est vrai, la pleine communion sacramentelle qui est le but de nos efforts, mais néanmoins une réelle préfiguration de cette plénitude de communion pour laquelle nous prions et œuvrons.

Nous sommes douloureusement conscients des difficultés qui se dressent encore sur notre chemin. Toutefois, nous nous sentons réconfortés et encouragés par les paroles du Pape Jean-Paul II et de l'Archevêque Robert Runcie dans leur Déclaration commune du 2 octobre 1989 :

« Dans le contexte de la désunion des hommes, le difficile chemin de l'unité chrétienne doit être poursuivi avec détermination et vigueur, quels que soient les obstacles qui semblent barrer la route. En cette circonstance, nous renouvelons solennellement notre engagement, et celui de ceux que nous représentons, de travailler au rétablissement de l'unité visible et de la pleine communion ecclésiale,

dans la certitude que rechercher un but plus modeste serait trahir la volonté d'unité de notre Seigneur pour son peuple »¹.

Le Pape et l'Archevêque ont déclaré en outre : « le partage œcuménique ne tend pas seulement à écarter les obstacles, il est aussi partage des dons »².

C'est bien ce qu'ont vécu les membres de la Commission. En donnant on reçoit. C'est dans l'essence même de la communion au Christ.

Dublin, septembre 1990

✚ Cormac Murphy-O'Connor

✚ Mark Santer

INTRODUCTION

1. Anglicans et catholiques sont engagés, avec d'autres chrétiens, dans la recherche de l'unité dans la vérité et la charité pour laquelle le Christ a prié. Dans ce contexte, la tâche de la Commission internationale anglicane-catholique est d'examiner et de tenter de résoudre les différences doctrinales qui s'opposent à la communion ecclésiale entre anglicans et catholiques. Le *Rapport final* d'ARCIC-I et la publication de la déclaration sur *le Salut et l'Église* d'ARCIC-II ont contribué à nous faire progresser dans la compréhension mutuelle et dans une prise de conscience croissante de la nécessité d'une communion ecclésiale. Nous croyons que le temps est venu de réfléchir de façon plus explicite sur la nature de la communion et de ses éléments constitutifs. Ceci nous permettra de répondre à ceux qui nous demandent de clarifier davantage la base ecclésiologique de notre travail.

2. La présente déclaration sur la communion se différencie des précédents rapports d'ARCIC en ce qu'elle ne se concentre pas spécifiquement sur des questions doctrinales qui ont été historiquement des causes de division. Elle ne cherche pas non plus à traiter tous les problèmes liés à la doctrine de l'Église. Son but est de donner un fondement à l'affirmation selon laquelle anglicans et catholiques sont déjà en réelle communion, bien qu'encore imparfaite, et de nous permettre de déterminer le degré de communion qui existe déjà aussi bien en chacune de nos Églises qu'entre nous³. En outre, nous croyons que, vues dans la perspective de la communion, les difficultés qui subsistent entre nous seront mieux comprises et davantage susceptibles d'être résolues ; ceci nous aidera à progresser vers une communion plus profonde.

3. Adopter le thème de la communion est profitable pour explorer la nature de l'Église. La communion implique l'idée que l'Église est une réalité dynamique en marche vers son accomplissement. Elle comprend aussi bien le rassemblement visible du peuple de Dieu que sa source vivifiante et divine. Ainsi, nous sommes orientés vers la vie de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, la vie que Dieu veut partager avec son peuple. Devant nous se déploie la vision du règne de Dieu sur toute la création et de l'Église comme prémices du genre humain, attiré vers cette vie divine par l'acceptation de la rédemption offerte en Jésus-Christ. De plus, le fait de focaliser l'attention sur la communion nous permet de confirmer ce qui est déjà réalisé dans l'Église, c'est-à-dire la communauté eucharistique. Cela nous permet en outre de reconnaître comme un don de Dieu le bien qui est présent dans la vie communautaire du monde : être en communion veut dire se réjouir avec ceux qui sont dans la joie et être solidaire avec ceux qui souffrent et ceux qui cherchent à

donner un sens à leur vie. Approfondir le sens de la communion n'est pas seulement parler de l'Église, c'est aussi s'adresser au monde au cœur même de ses besoins les plus intimes, car les êtres humains aspirent à une communauté authentique dans la liberté, la justice et la paix, et au respect de la dignité humaine.

4. En outre, le fait de concevoir l'Église en termes de communion met les chrétiens face au scandale de leurs divisions. La désunion chrétienne obscurcit l'invitation à la communion que Dieu adresse à toute l'humanité et rend plus difficile l'écoute de l'Évangile que nous proclamons. Mais la réflexion sur la communion permet aussi aux chrétiens d'apprécier celle qu'ils partagent déjà entre eux, bien que de manière imparfaite. Des chrétiens de diverses traditions commencent à reconnaître la place centrale qu'occupé la communion dans leur compréhension de la nature de l'Église, de son unité et de sa mission. C'est à l'étude de cette communion-là qu'est consacré ce document.

5. Après un examen de la communion, telle qu'elle nous est révélée dans l'Écriture, notre étude considère la façon dont l'Église comme communion est sacrement de la grâce miséricordieuse de Dieu pour tout le genre humain. Nous traitons ensuite la question du rapport de la communion avec l'apostolicité, la catholicité et la sainteté de l'Église, suivie d'un examen des éléments nécessaires à l'unité et à la communion ecclésiale. Nous terminons en affirmant la réalité de la communion qui existe entre nos deux Églises et en indiquant quelques-unes des questions qui continuent de nous diviser.

I. LA COMMUNION RÉVÉLÉE DANS L'ÉCRITURE

6. Le rapport entre Dieu et sa création est le thème fondamental de l'Écriture Sainte. Le drame de l'existence humaine, tel que le décrit l'Écriture, consiste dans la formation, la rupture et le rétablissement de ce rapport. L'histoire biblique commence lorsque Dieu instaure ce rapport en créant les êtres humains à son image et à sa ressemblance ; Dieu les bénit et leur accorde le privilège de les inviter à vivre en communion avec lui et les uns avec les autres comme intendants de sa création. Dans le déroulement du récit de la Genèse, la désobéissance d'Adam et d'Ève détériore aussi bien leur relation avec Dieu que leurs rapports mutuels : ils se cachent de Dieu ; Adam rejette la responsabilité sur Ève ; ils sont chassés du paradis terrestre ; leurs rapports avec le reste de la création sont faussés. Ce qui suit, dans la Genèse, illustre ce type de situation qui revient souvent dans l'histoire humaine.

7. Dans la variété des styles littéraires et des traditions théologiques de chaque période de la longue histoire du peuple d'Abraham, les livres de l'Ancien Testament témoignent que Dieu veut que son peuple soit en communion avec lui et que ceux qui en font partie soient en communion entre eux. Le dessein de Dieu est réaffirmé dans l'alliance avec son peuple. Par Abraham, Dieu promet de bénir toutes les nations (Gn 12,1-3). Par Moïse, il établit son peuple comme sa part personnelle, une communauté liée à lui par une nouvelle alliance (Ex 19, 5ss). Dans la Terre Promise, le temple devient le lieu choisi par Dieu pour y mettre son nom, pour y demeurer avec son peuple (Dt 12,5). Les prophètes dénoncent sans cesse l'infidélité de la communauté comme une menace pour cette relation. Toutefois, Dieu est constant dans sa fidélité et il s'engage, à travers les prophètes, à accomplir sa promesse. Malgré la division et l'exil causés par les péchés du peuple élu, la réconciliation du peuple de Dieu dispersé viendra d'une transformation radicale dans le cadre d'une nouvelle alliance (Jr 31,31). Dieu fera surgir un serviteur

afin de réaliser son dessein de communion et de paix pour son peuple élu ainsi que pour toutes les nations (Es 49,6 ; cf. aussi Mi 4,1-4).

8. Quand vient le temps, Dieu envoie son fils, né d'une femme, pour racheter son peuple et instaurer avec ses membres un nouveau rapport qui fait d'eux ses fils adoptifs (cf. Ga 4,4). Lorsque Jésus commence son ministère, il réunit un groupe de disciples avec lesquels il partage sa mission (Mc 3,14 ; cf. Jn 20,21). Après la Pâque, ils seront les témoins de sa vie, de son enseignement, de sa mort et de sa résurrection. Avec la puissance de l'Esprit qui leur est donné à la Pentecôte, ils proclament que les promesses de Dieu ont été accomplies en Christ. Pour la communauté apostolique, le baptême de pénitence et de foi conféré par cette Nouvelle Alliance fait mieux que rétablir ce qui était perdu : par l'Esprit, les croyants participent à la communion du Christ lui-même avec son Père (cf. Rm 8,15 ; Ga 4,6). Dans l'eucharistie, mémorial de la Nouvelle Alliance, les fidèles participent au corps et au sang du Christ et deviennent un seul corps en lui (1 Co 10,16-17 ; 11,23-27). C'est la communion avec le Père, par le Fils, dans le Saint-Esprit, qui constitue le peuple de la Nouvelle Alliance en Église, « un peuple spirituellement lié avec la lignée d'Abraham »⁴.

9. Sur le Calvaire, l'hideuse nature du péché et du mal est clairement mise à nu. Le jugement de Dieu sur le monde et son don de réconciliation sont dans la Croix (2 Co 5,19). Grâce à la victoire pascale, toute désunion due à des différences de culture, de classe, de privilège et de sexe est abolie. Tous ceux qui sont unis à la mort et à la résurrection du Christ sont égaux devant Dieu. De plus, le Christ étant celui en qui toutes les choses sont créées et réconciliées, le juste rapport entre le genre humain et le reste de la création est rétabli et renouvelé en lui (Col 1, 15-20 ; Ga 3,27-29 ; Col 3,11).

10. Toutefois, le péché de l'homme porte encore atteinte à la vie de communion (1 Co 1,10 ss). L'incapacité des chrétiens à répondre aux exigences de l'Évangile suscite parmi eux des divisions qui obscurcissent le témoignage de l'Église. Le Nouveau Testament affirme qu'il faudra toujours avoir recours au repentir et à la réconciliation offerts par le Christ dans l'Église (Mt 18,15-20 ; cf. 1 Jn 1,5-10).

11. Les textes du Nouveau Testament font pleinement état des échecs et des divisions des disciples. Cependant, le règne de Dieu y est déjà présenté comme une fête, le « festin de noces de l'Agneau » (Ap 19,9), image vivante d'une communion profondément enracinée dans l'expérience humaine. Cette fête est évoquée par Jésus dans les paraboles et annoncée par la nourriture donnée aux foules (Mt 22,1-10 ; Jn 6). La célébration de l'eucharistie préfigure ce banquet messianique et en donne un avant-goût (Lc 22,30). Dans le monde à venir, de tels signes cesseront, car l'ordre sacramentel ne sera plus nécessaire, puisque Dieu sera immédiatement présent à son peuple. Ses serviteurs verront son visage et s'uniront en une louange sans fin (Ap 22,3-4). Ce sera la communion parfaite.

12. Dans le Nouveau Testament, le terme *koinonia* (souvent traduit par « communion » ou « communauté fraternelle ») unit un certain nombre de concepts fondamentaux, tels que unité, vie en commun, partage et participation. La forme verbale de base veut dire « partager », « participer », « prendre part à », « avoir quelque chose en commun » ou « agir ensemble ». Le substantif peut signifier assemblée fraternelle ou communauté. En général, il exprime un rapport basé sur la participation à une commune réalité (par exemple 1 Co 10,16). Cet emploi est des plus explicites dans les textes johanniques : « Ce que nous avons vu et entendu nous vous l'annonçons, à vous aussi, afin que vous aussi,

vous soyez en communion avec nous. Et notre communion est communion avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ » (1 Jn 1,3 ; cf. 1 Jn 1,7)⁵.

13. Dans le Nouveau Testament, l'idée de communion est exprimée de nombreuses manières. Sa réalité est indiquée par une variété de termes, d'expressions et d'images : peuple de Dieu (1 P 1,9-10), troupeau (Jn 10,14 ; Ac 20,28-29 ; 1 P 5,3-4), vigne (Jn 15,5), temple (1 Co 3,16-17), épouse (Ap 21,2), corps du Christ (1 Co 12,27 ; 1 Co 10,16-17 ; Rm 12,4-5 ; Ep 1,22-23). Tous ces termes expriment une relation avec Dieu et aussi entre les membres de la communauté. La réalité à laquelle cette variété d'images se rapporte est la communion, une vie de partage en Christ (1 Co 10,16-21 ; cf. Jn 17) qu'aucune image ne rend complètement. Cette communion est participation à la vie de Dieu par le Christ dans le Saint-Esprit ; par elle, les chrétiens sont unis entre eux.

14. Une des caractéristiques de l'apôtre Paul, à propos de la relation des croyants avec leur Seigneur, est de dire qu'ils sont « en Christ » et que le Christ est dans chaque croyant habité par le Saint-Esprit (Rm 8,1-11 ; 2 Co 5,17 ; Col 1,27-28 ; Ga 2,20 ; cf. aussi Jn 15,1-11). Paul confirme la réalité de cette relation également dans sa définition de l'Église comme seul et unique corps du Christ. Cette définition est entièrement liée à la présence du Christ dans l'eucharistie. Ceux qui participent au souper du Seigneur ne forment qu'un seul corps en Christ parce qu'ils partagent ce seul et unique pain (1 Co 10,16-17 et 12,23-30). Cette description souligne le rapport intime, organique, qui existe entre le Seigneur Ressuscité et tous ceux qui reçoivent une vie nouvelle par leur communion avec lui. De même, elle met en évidence le rapport organique qui s'établit ainsi entre les membres du même corps qu'est l'Église. Tous ceux qui partagent les « choses saintes » de la vie sacramentelle sont sanctifiés par celles-ci : parce qu'ils y participent ensemble, ils sont en communion les uns avec les autres.

15. Le Nouveau Testament reflète les différentes dimensions de la communion vécue par l'Église au temps des apôtres.

Le centre de cette communion est la vie avec le Père, par le Christ, dans l'Esprit. En envoyant son Fils, le Dieu vivant a révélé que l'amour est au cœur de la vie divine. Ceux qui demeurent dans l'amour demeurent en Dieu et Dieu en eux ; si nous nous aimons les uns les autres, en communion avec lui, il demeure en nous et son amour s'accomplit en nous (cf. 1 Jn 4,7-21). Dieu communique sa vie par l'amour. Il fait que ceux qui acceptent la lumière de la vérité révélée en Christ au lieu des ténèbres de ce monde deviennent ses enfants. C'est la communion au sens le plus profond pour chacune de ses créatures.

On participe à cette communion de manière visible par le baptême, et elle est nourrie et manifestée par la célébration de l'eucharistie. Tous ceux qui sont baptisés dans ce même Esprit pour ne former qu'un seul corps sont unis dans l'eucharistie par cette participation sacramentelle à ce même corps unique (1Co 10,16-17 ; 12,13). Cette communauté de baptisés, assidue à l'enseignement des apôtres, à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières (Ac 2,42), trouve son expression nécessaire dans une communauté humaine visible. C'est une communauté qui participe aux souffrances du Christ en attendant la révélation de sa gloire (Ph 3,10 ; Col 1, 24 ; 1 P 4, 13 ; Rm 8, 17). Ceux qui sont en communion partagent les joies et les peines des uns et des autres (He 10,33 ; 2 Co 1,6-7) ; ils sont au service les uns des autres par l'amour (Ga 5,13) et s'unissent pour répondre aux besoins de chacun et de la communauté dans son ensemble. Un échange de biens spirituels et matériels a lieu, non seulement entre individus mais aussi entre communautés, sur la base d'une communion qui existe déjà en Christ (Rm 15,26-27 ; 2 Co 8,1-15). La sauvegarde et l'édification de cette

communauté fraternelle exigent une structure, un ordre et une discipline appropriés (cf. 1 Co 11,17-34, et les Épîtres pastorales).

La communion sera accomplie lorsque Dieu sera tout en tous (1 Co 15, 28). La volonté de Dieu pour l'ensemble de la création est de réunir toutes choses en une union définitive et en communion au Christ (Ep 1, 10 ; Col 1, 19-20).

Dans le Nouveau Testament on peut déjà discerner ces différentes dimensions de la communion, ainsi qu'un effort pour les réaliser avec une fidélité toujours plus parfaite.

II. COMMUNION : SACRAMENTALITÉ ET ÉGLISE

16. Le dessein de Dieu est d'amener tous les êtres humains à vivre en communion avec lui au sein d'une création transformée (cf. Rm 8,19-22). Pour accomplir ce dessein, le Verbe éternel s'est incarné. La vie et le ministère de Jésus-Christ ont été la manifestation définitive de l'humanité restaurée selon la volonté de Dieu. Par celui qu'il a été, par ce qu'il a enseigné et par ce qu'il a accompli par la Croix et la résurrection, il est devenu signe, instrument et prémices du dessein de Dieu pour toute la création (Col 1,15-17). Nouvel Adam, le Christ ressuscité est le début et le garant de cette transformation. Grâce à celle-ci, l'aliénation est vaincue par la communion, à la fois entre les êtres humains et surtout entre eux et Dieu. Ces deux dimensions de la communion sont inséparables. C'est le mystère du Christ (Ep 2,11 ; 3,12).

17. La communion avec Dieu par le Christ est constamment instaurée et renouvelée par la puissance du Saint-Esprit. Par elle, les richesses incomparables de la grâce de Dieu sont présentes en tout temps dans l'Église. Ceux qui sont réconciliés avec Dieu forment « un seul corps en Christ, étant tous membres les uns des autres » (Rm 12,5). Par l'action du même Esprit, les croyants sont baptisés dans un même Corps (1 Co 12,13) et dans la fraction du pain ils participent aussi à ce même Corps (1 Co 10,16-17 ; 11,23-29). Ainsi, l'Église, « qui est son corps, plénitude de Celui que Dieu remplit lui-même totalement », révèle et incarne « le mystère du Christ » (cf. Ep 1,23 ; 3,4. 8-11). Elle est donc elle-même définie à juste titre comme un signe visible qui indique et incarne à la fois notre communion avec Dieu et les uns avec les autres, comme un instrument par lequel Dieu accomplit cette communion et comme une préfiguration de la plénitude de communion qui sera consommée lorsque le Christ sera tout en tous. C'est un « mystère », ou un « sacrement ».

18. L'Église comme communion des croyants avec Dieu et comme communion des uns avec les autres est un signe de la nouvelle humanité que Dieu crée et un gage de l'œuvre continue du Saint-Esprit. Sa vocation est d'incarner et de révéler la puissance rédemptrice de l'Évangile, d'être l'image de la réconciliation acquise par la foi et la participation à la vie nouvelle en Christ. L'Église est le signe de ce que Dieu a accompli en Christ, de ce qu'il continue d'accomplir en ceux qui le servent, et de ce qu'il veut accomplir pour tout le genre humain. Elle est le signe de la présence permanente de Dieu et de l'éternelle fidélité de ses promesses, car en elle le Christ est toujours présent et actif par l'Esprit. Elle est la communauté dans laquelle l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ a été reconnue, reçue et, par conséquent, dévoilée au monde. Parce que le Christ a détruit toutes les barrières de division créées par le péché de l'homme, la mission de l'Église, comme servante de Dieu, est d'entreprendre la lutte qui mettra fin à ces divisions (cf. Ep 2,14-18 ; 5,1,2).

19. Le Saint-Esprit utilise l'Église comme moyen pour proclamer à nouveau la Parole de Dieu, célébrer les sacrements et permettre au peuple de Dieu de recevoir une attention pastorale, afin que la vie de l'Évangile puisse se manifester dans la vie de ses membres. L'Église est le signe du salut en Christ, car être sauvé c'est être, par Lui, en communion avec Dieu ; elle est en même temps l'instrument du salut en tant que communauté par laquelle ce salut est offert et reçu. C'est ce qu'on entend lorsqu'on dit que l'Église est un « signe efficace » donné par Dieu face au péché, aux divisions et à l'aliénation de l'homme⁶.

20. La peccabilité humaine et la division des chrétiens obscurcissent ce signe. Toutefois, la promesse du Christ d'être toujours présent au milieu de son peuple (Mt 18,20 ; 28,19-20) assure que l'Église ne cessera pas d'être ce signe efficace. Malgré la fragilité et la peccabilité de ses membres, le Christ promet que les puissances de la mort ne prévaudront point contre elle (Mt 16,18).

21. Paradoxalement, c'est dans sa faiblesse, sa souffrance et sa pauvreté que l'Église devient le signe par excellence de l'efficacité de la grâce de Dieu (cf. 2 Co 12,9 ; 4,7-12). Il est également juste, mais c'est encore un paradoxe, d'attribuer à l'Église, communauté de pécheurs, le caractère de sainteté. Le pouvoir de Dieu de sanctifier l'Église est révélé par le scandale de la Croix où le Christ, dans son amour, s'est livré pour l'Église afin de se la présenter à lui-même sans tache ni ride, sainte et irréprochable (Ep 5,26-27). « C'était Dieu qui en Christ réconciliait le monde avec lui-même »... « celui qui n'avait pas connu le péché, il l'a, pour nous, identifié au péché, afin que, par lui, nous devenions justice de Dieu » (2 Co 5,19. 21).

22. La communion de l'Église démontre que le Christ a détruit le mur d'inimitié qui séparait les peuples afin de créer une seule humanité nouvelle réconciliée avec Dieu en un seul corps au moyen de la Croix (cf. Ep 2,14-16). En professant que leur communion révèle le dessein de Dieu pour tout le genre humain, les membres de l'Église sont appelés à faire don d'eux-mêmes en témoignage d'amour et de service envers leurs semblables.

Ce service est essentiellement centré sur la proclamation de l'Évangile en obéissance au commandement du Christ. Ayant reçu cet appel, l'Église s'est vu confier l'administration des moyens de la grâce et du message du salut. Par la puissance de la présence du Christ à travers l'Esprit, elle est impliquée dans la mission salvifique du Christ. Le mandat donné à l'Église d'apporter le salut à toutes les nations, constitue sa seule mission. Ainsi, l'Église n'est pas uniquement l'image de la nouvelle humanité voulue par Dieu et inaugurée par le Christ. Elle est elle-même un instrument du Saint-Esprit, destiné à apporter le salut à tous les êtres humains, dans tous leurs besoins et en toutes circonstances, jusqu'à la fin des temps. Parler de l'Église comme sacrement, c'est affirmer que dans et par la communion de tous ceux qui confessent Jésus-Christ et vivent selon leur confession, Dieu réalise son dessein pour le salut du monde entier. Ceci ne veut pas dire que l'œuvre salvifique de Dieu se limite à ceux qui confessent explicitement le Christ. Grâce au don divin du même Esprit qui était actif dans le ministère terrestre du Christ Jésus, l'Église remplit son rôle dans la réalisation de son œuvre.

23. Être uni au Christ dans l'accomplissement de son ministère pour le salut du monde veut dire partager sa volonté que l'Église soit une, non seulement pour la crédibilité de son témoignage et l'efficacité de sa mission, mais par-dessus tout pour la glorification du Père. Dieu sera réellement glorifié lorsque tous les peuples, dans leur riche diversité,

seront pleinement unis en une communion d'amour. Notre communion actuelle avec Dieu et entre nous dans l'Esprit-Saint est un gage et une préfiguration, en ce moment même, de l'accomplissement définitif du dessein de Dieu pour tous, comme le proclame la vision d'une « foule immense que nul ne pouvait dénombrer, de toutes nations, tribus, peuples et langues... ils proclamaient à haute voix : le salut est à notre Dieu qui siège sur le trône et à l'Agneau » (Ap 7,9-10).

24. La nature sacramentelle de l'Église comme signe, instrument et préfiguration de la communion, se manifeste spécialement dans la célébration commune de l'eucharistie. En célébrant le souvenir du Seigneur et en participant à son corps et à son sang, l'Église indique l'origine de sa communion dans le Christ, lui-même en communion avec le Père ; elle vit cette communion dans une communauté fraternelle visible ; elle anticipe la plénitude de la communion dans le Royaume ; elle est envoyée pour réaliser, manifester et diffuser cette communion dans le monde.

III. COMMUNION : APOSTOLICITÉ, CATHOLICITÉ ET SAINTETÉ

25. L'Église révèle son origine et sa mission lorsqu'elle confesse son Credo : « Nous croyons en l'Église une, sainte, catholique et apostolique ». C'est parce qu'elle est bâtie par l'Esprit sur les fondements de la vie, de la mort et de la résurrection du Christ, témoignés et transmis par les apôtres, que l'Église est dite *apostolique*. Et aussi parce que sa participation au mandat apostolique lui fournit les moyens nécessaires à sa mission.

26. Le contenu de la foi est la vérité du Christ Jésus telle que l'ont transmise les apôtres. Ce dépôt de la foi, qui est un don de Dieu, ne peut pas être dissocié du don de l'Esprit Saint. La sauvegarde et le rappel du souvenir de l'enseignement et de l'œuvre du Christ et de son élévation, dont la communauté apostolique a été le premier témoin, sont au centre de la mission de l'Esprit. Pour préserver l'authenticité du souvenir, l'Église a été amenée à reconnaître le canon des Écritures aussi bien comme test que comme norme. Mais le rappel du souvenir exige bien plus que la répétition des paroles de l'Écriture. Il s'accomplit sous la conduite du Saint-Esprit, par la divulgation de la vérité révélée, telle qu'elle est en Jésus-Christ. Selon l'Évangile de Jean, la mission du Saint-Esprit est intimement liée à tout ce qui a été dit, fait et accompli par le Christ Jésus. Celui-ci a promis que le Père enverrait le Saint-Esprit en son nom pour enseigner toutes choses aux apôtres et les faire se souvenir à nouveau de tout ce qu'il leur a dit (cf. Jn 14,26). Conserver vivante la mémoire du Christ veut dire rester fidèle à tout ce que nous savons de lui à travers la communauté apostolique.

27. Cette fidélité doit s'exercer dans la vie quotidienne. Par conséquent, chaque âge et chaque culture manifestent une fidélité authentique par des moyens nouveaux et selon des vues nouvelles qui enrichissent l'entendement de la prédication apostolique. Ainsi, l'Évangile ne se transmet pas uniquement par un texte. La Parole vivante de Dieu, avec l'Esprit, transmet l'invitation à la communion que Dieu adresse à tous et à chaque époque. Ce processus dynamique constitue ce qu'on appelle la Tradition vivante, la mémoire vivante de l'Église. Sans elle, la transmission fidèle de l'Évangile est impossible.

28. La mémoire vivante du mystère du Christ est présente et active au sein de l'Église dans son ensemble ; elle agit par la confession et la célébration constantes de la foi apostolique et dans les intuitions, les accentuations et les perspectives des fidèles. Et comme la foi demande à être comprise, ceci comporte un examen des fondements mêmes de la foi. Comme se modifient les conditions sociales de la communauté

chrétienne, de même les questions et les appels aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Église ne sont jamais entièrement identiques. Ce processus apparaît clairement déjà à l'époque du Nouveau Testament, lorsque de nouvelles images et un langage nouveau sont utilisés au moment de transmettre la foi dans des contextes culturels différents.

29. Si l'Église veut rester fidèle à ses racines et à son fondement dans la vérité vivante, et professer celle-ci de manière adéquate, elle devra trouver de nouveaux modes d'expression pour proclamer la foi. Souvent, la diversité de culture peut donner lieu à une diversité dans l'expression du même Évangile ; des perceptions et des pratiques distinctes se font jour dans une même communauté. Elles doivent toutefois rester fidèles à la tradition transmise par les apôtres (cf. Jude 3). Le Saint-Esprit a été donné à tout le peuple de Dieu, aussi est-ce dans l'ensemble de l'Église, individus et communautés, que la mémoire vivante de la foi est à l'œuvre. Toutes les vues et perceptions, pour autant qu'elles soient authentiques, ont donc leur place dans la vie et la foi de l'Église tout entière, qui est le temple du Saint-Esprit.

30. Des tensions surgissent inévitablement. Quelques-unes sont à l'origine de développements utiles. D'autres peuvent provoquer une discontinuité avec la Tradition apostolique, des perturbations au sein de la communauté, la rupture avec d'autres parties de l'Église. Dans l'histoire du christianisme, certaines diversités sont devenues des différences qui ont donné lieu à de tels conflits que la communion ecclésiale en a été rompue. Chaque fois que des différences prennent corps dans des communautés ecclésiales séparées, empêchant les chrétiens de recevoir et de transmettre la vérité au sein d'une même communauté de foi, la communion s'appauvrit et la mémoire vivante de l'Église en est affectée. Lorsque des chrétiens prennent des chemins différents, certains aspects complémentaires de la même foi peuvent paraître mutuellement incompatibles. L'Église est toutefois soutenue par la promesse du Christ qu'elle persévéra dans la vérité (cf. Mt 16,18), même si son unité et sa paix seront toujours vulnérables. La suprême garantie divine de cette certitude est l'action de l'Esprit pour préserver la mémoire vivante du Christ.

31. Cette mémoire, qui s'actualise et s'exprime sous une forme nouvelle à chaque époque et dans chaque culture, constitue la tradition apostolique de l'Église. En reconnaissant le canon des Écritures comme récit normatif de la révélation divine, l'Église a apposé le sceau de l'autorité à son acceptation de la mémoire transmise par la communauté apostolique. Ceci est résumé et incorporé dans les credo. Par le Saint-Esprit, cette tradition devient une réalité vivante, perpétuellement célébrée et proclamée par la parole et les sacrements et, à un degré prééminent, par le mémorial eucharistique du sacrifice du Christ accompli une fois pour toutes, et au cours duquel les Écritures ont toujours été lues. Ainsi, la tradition apostolique a une importance fondamentale pour cette communion ecclésiale qui embrasse le temps et l'espace, reliant les générations de chrétiens du présent à celles du passé et de l'avenir.

32. La responsabilité de préserver la foi apostolique est partagée par l'ensemble du peuple de Dieu. Chaque chrétien y participe. Ceux dont la fonction est d'exercer la supervision, agissant au nom du Christ, ont pour tâche d'accompagner ce qu'inspire l'Esprit et de maintenir la communauté dans les limites de la foi apostolique, de soutenir et de promouvoir la mission de l'Église en prêchant, en expliquant et en mettant en pratique sa vérité. Devant les intuitions de la communauté et de chaque chrétien en particulier, dont la conscience est, elle aussi, modelée par le même Esprit, ceux qui exercent la supervision s'efforcent de discerner ce qu'est la pensée du Christ. Le discernement comporte à la fois une attention et un examen minutieux afin d'aider le

peuple de Dieu à comprendre, à articuler et à appliquer sa foi. Une expression autorisée des vues et des convictions des fidèles est parfois nécessaire. La communauté réagit activement à l'enseignement du ministère ordonné et lorsque, sous la conduite de l'Esprit, elle reconnaît la foi apostolique, elle en assimile le contenu dans sa vie.

33. Dans le ministère épiscopal, la succession a pour but d'assurer chaque communauté que sa foi est réellement la foi des apôtres, reçue et transmise depuis les temps apostoliques. En outre, à travers la communion existant entre ceux à qui ce ministère épiscopal est confié, l'Église tout entière prend conscience des problèmes et des soucis des Églises locales : en même temps, celles-ci peuvent conserver leur place et leur caractère particulier au sein de la communauté de toutes les Églises.

34. Dans les credo, l'Église a toujours professé sa *catholicité* : « Je crois en... la sainte Église catholique ». Ce titre lui vient du fait d'être, par sa nature, répandue dans le monde, d'un bout à l'autre de la terre, d'une époque à l'autre. Elle est catholique aussi parce que sa mission est d'enseigner universellement et sans omission tout ce qui a été révélé par Dieu pour le salut et l'épanouissement du genre humain ; sa vocation est aussi de réunir en une même communauté eucharistique des hommes et des femmes de toute race, culture et condition sociale, à chaque génération. Parce qu'elle est le fruit de l'œuvre du Christ sur la croix, qui détruit tous les murs de division, qui fait des Juifs et des Gentils un seul peuple saint, ayant, les uns et les autres, accès auprès du même Père par le même Esprit (cf. Ep 2,14-18), l'Église est catholique.

35. Dans le mystère de son dessein, Dieu veut que son Église soit la re-création, dans le Christ Jésus, de toute la richesse de la diversité humaine, devenue division et conflit par le péché (cf. Ep 1, 9-10). Dans la mesure où sa vie est une démonstration authentique de cette re-création, l'Église est un signe d'espérance aux yeux d'un monde divisé qui aspire à la paix et à la concorde. C'est la grâce et l'Évangile de Dieu qui concilient cette diversité humaine sans la réprimer ou la détruire ; la catholicité de l'Église est l'expression de l'immense sagesse du Créateur. Dans son amour, Dieu a créé les êtres humains dans leur diversité afin qu'ils puissent participer à cet amour en partageant ce qu'ils ont et ce qu'ils sont, s'enrichissant ainsi les uns les autres dans une communion mutuelle.

36. Tout au long de son histoire, l'Église a dû démontrer que le salut n'est pas limité à des cultures particulières. Preuve en est la variété des liturgies et des formes de spiritualité, la variété des disciplines et des moyens d'exercer l'autorité, la variété d'approches théologiques et même d'expressions théologiques de la même doctrine. Ces variétés se complètent l'une l'autre et montrent qu'en raison de la communion avec Dieu en Christ, la diversité n'engendre pas la division ; au contraire, elle permet de rendre gloire à Dieu pour la largesse de ses dons. Ainsi, dans sa catholicité, l'Église est le lieu où le saint nom de Dieu est glorifié par la communion de ceux qu'il a créés à son image et à sa ressemblance, si différents et pourtant ne faisant qu'un. A chaque célébration eucharistique des communautés chrétiennes répandues à travers le monde, avec leur variété de cultures, de langues, de contextes sociaux et politiques, c'est le même corps du Christ, un et indivisible, réconciliateur de l'humanité divisée, qui est offert aux fidèles. L'eucharistie est ainsi le sacrement de la catholicité de l'Église dans laquelle Dieu est glorifié.

37. Dans l'eucharistie, l'Église manifeste en outre sa solidarité avec tout le genre humain. Elle s'exprime dans l'intercession et l'action de grâce, et dans la mission confiée au peuple de Dieu, qui est de servir et de proclamer le message du salut au monde. La

sollicitude de l'Église envers les pauvres et les opprimés n'est pas marginale, elle est au cœur même de sa mission (cf. 2 Co 8,1-9).

De plus, pour que l'Église puisse exercer efficacement son ministère de réconciliation, ses membres et ses communautés doivent montrer les fruits de l'œuvre réconciliatrice du Christ dans leur vie en commun. Tant qu'ils sont divisés, les chrétiens ne peuvent pas manifester pleinement la nature catholique de l'Église.

38. La catholicité est inséparable de la sainteté, comme le montrent les traditions liturgiques primitives qui parlent souvent de « la sainte Église catholique » et les anciennes formules du credo qui contiennent les mots « Nous croyons au Saint-Esprit dans la sainte Église catholique ». L'Église est *sainte* parce qu'elle est « le peuple que Dieu s'est acquis », doté de son Esprit (cf. 1 P 2,9-10 ; Ep 2,21-22) ; elle est le peuple qu'il s'est acquis puisque c'est là que se réalise « le dessein bienveillant qu'il a d'avance arrêté en lui-même (...) : réunir l'univers entier sous un seul chef, le Christ, ce qui est dans les cieux et ce qui est sur terre » (Ep 1,9,10).

La mise à part par acquisition particulière de Dieu signifie que l'Église est la communion de ceux qui cherchent à être parfaits comme leur Père céleste est parfait (Mt 5,48). Ceci implique une vie en communion avec le Christ, une vie de compassion, de charité et de vertu. La sainteté de l'Église ne signifie pas qu'elle est retranchée du monde (Jn 17,14ss). Sa vocation est d'être, par sa sainteté, le sel de la terre, la lumière du monde (Mt 5,13.16). Ainsi, l'Église chante les louanges de celui qui a appelé son peuple des ténèbres à sa merveilleuse lumière (cf. 1 P 2,9).

39. La catholicité du dessein de Dieu demande que toutes les grâces et tous les différents dons qu'il a accordés pour sanctifier son peuple aient la place qui leur est due dans l'Église. Chaque chrétien est appelé à se consacrer à la vie et au service de la communion (Ac 2,42 ; 1 P 4,10ss ; 1 Co 12,4ss). Et ce qui est vrai pour chaque individu l'est aussi pour les Églises locales. La communion avec les autres Églises locales, précisément à cause de sa catholicité, est essentielle pour que chacune d'elles ait une juste compréhension de sa propre identité. La vie dans un isolement qui se suffit à lui-même, qui refuse tant l'enrichissement venant d'autres Églises locales que l'échange de dons et de ressources aussi bien spirituelles que matérielles, est la négation de son propre être. Le ministère de supervision consiste en particulier à mettre en évidence et à ordonner les divers dons et les grâces des individus et des communautés, à réaliser et à incorporer l'unité de l'Église locale dans l'unité plus vaste de la communion de toutes les Églises. Par l'exemple de leur vie, ceux qui sont chargés de la supervision doivent témoigner de la sainteté de l'Église et, dans l'exercice de leur ministère, exhorter ses membres à la sainteté.

Dans toute la diversité que comporte la catholicité voulue par Dieu, l'unité et la cohésion de l'Église sont maintenues par la profession commune de la même foi apostolique, le partage de la vie sacramentelle, un commun ministère de supervision et des méthodes concertées pour les décisions à prendre et pour assurer un enseignement autorisé.

40. La catholicité de l'Église est menacée, en premier lieu, lorsque la foi apostolique est dénaturée ou refusée dans la communauté. Elle est également menacée chaque fois que, dans l'Église, la foi est obscurcie par des attitudes et des comportements qui ne sont pas conformes à sa vocation de peuple saint de Dieu, rassemblé par l'Esprit pour vivre en communion. De même qu'elle doit faire la distinction entre diversité tolérable et intolérable dans l'expression de la foi apostolique, l'Église devra découvrir ce qui est constructif et ce qui perturbe sa propre communion dans le domaine de la vie et de la

pratique. Catholicité et sainteté sont aussi en danger lorsque l'Église omet de faire face aux causes d'injustice et aux situations d'oppression qui déchirent l'humanité, ou lorsqu'elle néglige d'entendre les cris de ceux qui réclament leur subsistance, le respect, la paix et la liberté.

41. Lorsque le Credo parle de l'Église sainte, catholique et apostolique, il ne veut pas dire que ces attributs sont distincts et sans rapport entre eux. Au contraire, ils sont tellement enchevêtrés que l'un ne va pas sans les autres. La sainteté de l'Église reflète la mission de l'Esprit de Dieu en Jésus-Christ, l'Oint du Seigneur, annoncé au monde entier par l'enseignement apostolique. La catholicité est dans la proclamation, par l'Église, de la plénitude de l'Évangile à toutes les nations et à toutes les époques. L'apostolicité unit l'Église de toutes les générations et de tout lieu au sacrifice et à la résurrection du Christ, accomplis une fois pour toutes, et qui témoignent de façon prééminente du saint amour de Dieu.

IV. UNITÉ ET COMMUNION ECCLÉSIALE

42. L'Église, depuis les temps apostoliques, a toujours inclus la croyance en son unité parmi les articles de foi (par exemple 1 Co 12,12ss ; Ep 4,4s). Parce qu'il n'y a qu'un seul Seigneur avec qui nous sommes appelés à communier dans le même Esprit, Dieu a donné à son Église un seul Évangile, une seule foi, un seul baptême, une seule eucharistie et un seul ministère apostolique par lequel le Christ continue à paître et à guider son troupeau.

43. Pour un chrétien, vivre en *communio* signifie participer à la vie divine, être uni au Père, par son Fils, dans le Saint-Esprit et, par conséquent, faire partie d'une communauté fraternelle avec tous ceux qui partagent le même don de vie éternelle. C'est une communion spirituelle dans laquelle la réalité de la vie du monde futur est déjà présente. Mais il est inadéquat de parler uniquement d'unité spirituelle invisible comme accomplissement de la volonté du Christ pour l'Église ; la communion profonde modelée par l'Esprit demande à être manifestée visiblement. Le but de la communauté ecclésiale visible est d'incarner et de promouvoir cette communion spirituelle avec Dieu (cf. § 17-25).

Pour une communauté locale, être *une communion* signifie être une assemblée de baptisés réunis par la prédication apostolique, professant la même foi, célébrant la même eucharistie et guidée par un ministère apostolique. Une telle Église locale est en communion avec toutes les communautés chrétiennes où les éléments constitutifs essentiels de la vie ecclésiale sont présents.

Pour que toutes les Églises locales soient *en communion ensemble*, la seule communion visible voulue par Dieu, il faut que tous les éléments constitutifs essentiels de la communion ecclésiale soient présents et réciproquement identifiables dans chacune d'elles. La communion visible entre ces Églises est alors complète et leurs ministres sont en communion entre eux. Ceci n'exige pas nécessairement le même ordre canonique : une diversité de structures canoniques fait partie de la diversité acceptable qui enrichit la communion de toutes les Églises.

44. Les *éléments constitutifs* essentiels d'une communion visible de l'Église découlent et dépendent de la confession commune de Jésus-Christ comme Seigneur. Dans l'image de l'Église de Jérusalem que nous donnent les Actes des Apôtres, nous pouvons déjà voir, à

l'état naissant, certains éléments de communion ecclésiale qui doivent être présents dans l'Église à n'importe quelle époque (cf. § 15).

45. A la lumière de ce qui vient d'être dit à propos de la communion, on peut à présent définir ce qui constitue la communion ecclésiale. Elle a ses racines dans la profession de la même foi apostolique révélée dans les Écritures et établie dans les credo. Elle est fondée sur le même baptême. Elle a son centre et est manifestée de façon prééminente dans la même célébration de l'eucharistie. Elle s'exprime nécessairement par un engagement commun dans la mission confiée par le Christ à son Église. Dans cette vie en communion chacun partage les soucis de l'autre avec patience, soumission, bonté et charité réciproques ; chacun met les intérêts des autres avant les siens ; chacun fait place aux autres dans le corps du Christ ; chacun est solidaire avec les pauvres et les faibles et partage les dons tant matériels que spirituels (cf. Ac 2,44). Un autre élément constitutif de la vie en communion est l'acceptation des mêmes valeurs morales fondamentales, le partage de la même vision de l'humanité créée à l'image de Dieu et recrée en Christ et la confession commune de la même espérance dans la consommation finale du Royaume de Dieu.

Pour nourrir et faire progresser cette communion, le Christ Seigneur a prévu un ministère de supervision confié en plénitude à l'épiscopat, avec la responsabilité de maintenir et de manifester l'unité des Églises (cf. § 33 et 39 ; *Rapport Final*, Ministère et Ordination). Par sa fonction pastorale, par l'enseignement et la célébration des sacrements, surtout celui de l'eucharistie, ce ministère garde les fidèles unis dans la communion de l'Église locale et dans la plus vaste communion de toutes les Églises (cf. § 39). Ce ministère de supervision a une dimension à la fois collégiale et primatiale. Il est fondé sur la vie de la communauté et est ouvert à la participation de celle-ci dans la recherche de la volonté de Dieu. Il s'exerce afin que soient manifestées, préservées et encouragées l'unité et la communion à tous les niveaux – local, régional et universel. Dans le contexte de la communion de toutes les Églises, le rôle du ministère épiscopal d'un primat universel est d'être le centre visible de l'unité.

Tout au long de l'histoire, différents moyens ont été employés pour manifester, préserver et encourager cette communion entre évêques : participation d'évêques de sièges voisins aux consécration épiscopales ; prière pour des évêques d'autres diocèses dans la liturgie ; échanges de lettres épiscopales. Les Églises locales reconnaissent la nécessité de maintenir la communion avec les sièges principaux, notamment avec le Siège de Rome. La pratique de tenir des synodes ou conciles locaux, provinciaux, œcuméniques, est née de la nécessité de maintenir l'unité dans la même foi apostolique (cf. ARCIC-I *Rapport final, Autorité dans l'Église* 19-23 II.12.).

46. Tous ces éléments intimement liés et toutes ces facettes font partie de la communion visible de l'Église universelle. Bien que leur présence ne puisse garantir une fidélité constante des chrétiens, l'Église ne peut cependant pas s'en dispenser. Leur présence est nécessaire pour qu'une Église locale puisse en reconnaître une autre d'un point de vue canonique. Ce qui ne veut pas dire qu'une communauté qui les possède les exprime pleinement dans sa vie.

47. Les chrétiens ne peuvent jamais consentir à la désunion ni s'en satisfaire sans affaiblir davantage leur communion avec Dieu. Au fur et à mesure que des Églises séparées avancent vers la communion ecclésiale, il est indispensable qu'elles reconnaissent la valeur du degré de communion qu'elles partagent déjà en participant à la communion spirituelle avec Dieu grâce à ces éléments de communion visible que sont

la foi commune et la vie sacramentelle qu'elles reconnaissent déjà réciproquement dans chacune d'elles. Si l'on estime qu'il manque quelque élément ou une facette importante de cette communion visible, la communion entre elles, bien que réelle, est incomplète.

48. Dans l'Église en pèlerinage sur la terre, même lorsqu'elle jouit d'une pleine communion ecclésiale, les chrétiens doivent rechercher une communion encore plus profonde avec Dieu et entre eux. C'est aussi le sens de la « Communion des saints » ; par elle l'Église affirme sa conviction que la communauté eucharistique sur terre est elle-même participation à une communion plus vaste qui inclut les martyrs et les confesseurs et tous ceux qui se sont endormis dans le Seigneur au cours des temps. La perfection de la pleine communion ne sera réalisée que dans la plénitude du Royaume de Dieu.

V. LA COMMUNION ENTRE ANGLICANS ET CATHOLIQUES

49. Les convictions concernant la nature de la communion, que la Commission estime communes aux anglicans et aux catholiques, stimulent nos deux Églises à aller de l'avant, ensemble, vers l'unité et la communion ecclésiale visibles. Des progrès ont été faits dans la compréhension mutuelle. Le degré d'accord doctrinal entre nos deux communions est important, même sur des questions qui nous avaient jusqu'à présent divisés. Malgré les querelles du passé, anglicans et catholiques comprennent mieux leur ancien patrimoine commun. Cette nouvelle compréhension leur permet de reconnaître la réelle affinité qui existe entre leurs Églises respectives.

50. Ainsi, nous participons déjà à la communion fondée sur la vie et l'œuvre salvifiques du Christ et sur la permanence de sa présence par le Saint-Esprit. Ceci a été reconnu conjointement par le Pape Jean-Paul II et par l'Archevêque Robert Runcie dans leur Déclaration commune du 2 octobre 1989.

51. Parmi les domaines où nous avons déjà pu partager des dons, un des plus importants est celui de la spiritualité et du culte. Actuellement, catholiques et anglicans prient souvent ensemble. A côté d'une commune participation au culte public et à la prière en privé, les membres des deux Églises puisent dans le trésor commun des textes spirituels et de la direction spirituelle. Nos modèles liturgiques, et en particulier celui de l'eucharistie, présentent une remarquable convergence. Dans de nombreux pays, les deux Églises emploient le même lectionnaire. Nous sommes à présent d'accord sur l'emploi de la langue vernaculaire dans le culte public, et aussi pour dire que la communion sous les deux espèces est le mode approprié pour administrer l'eucharistie. Dans certaines circonstances, nous utilisons les mêmes bâtiments.

52. Dans certaines régions, l'éducation chrétienne et le service des communautés locales se font en collaboration. Depuis plusieurs années, des spécialistes catholiques et anglicans travaillent ensemble dans des universités et autres instituts académiques. Une étroite collaboration a lieu dans le domaine de la formation ministérielle et entre le clergé paroissial et les communautés religieuses. La pastorale des familles interconfessionnelles est de plus en plus souvent confiée aux deux Églises. Les rencontres entre évêques catholiques et anglicans sont devenues chose courante et engendrent compréhension et confiance mutuelles. Elles ont souvent pour résultat le témoignage commun, une action pratique et des déclarations conjointes sur des questions sociales et morales. La communion ecclésiale vécue dans une mesure croissante grâce à ces expériences est le fruit de notre communion au Père, par le Fils, dans l'Esprit Saint.

53. Nous ne pouvons toutefois pas ignorer les conséquences de siècles de séparation. Celle-ci a inévitablement donné lieu à la formation de modèles d'autorité divergents, accompagnés de changements de perceptions et de pratiques. Nos différences ne sont pas uniquement d'ordre théologique. Anglicans et catholiques ont hérité de traditions culturelles différentes. Celles-ci, dans des communautés qui sont devenues isolées les unes des autres, ont parfois causé des déformations dans la perception populaire des membres d'une Église à l'égard de l'autre. Par conséquent, l'unité visible est parfois considérée indésirable ou même irréalisable. Toutefois, un examen plus approfondi des développements qui ont eu lieu dans nos différentes communautés montre que, lorsque ces développements sont complémentaires, ils peuvent contribuer à une compréhension plus parfaite de la communion.

54. Dans les dernières années, chaque communion a tiré un enseignement de ses propres expériences et de celles des autres, ainsi que des contacts avec d'autres Églises. Depuis le Concile Vatican II, l'Église catholique comprend mieux qu'auparavant le principe de collégialité et la nécessité de s'adapter aux conditions culturelles locales. Le développement d'une liturgie diversifiée, une autonomie provinciale croissante et l'appréciation grandissante de la nature universelle de l'Église ont amené les anglicans à créer des organes de consultation et d'unité au sein de leur propre communion. Ces développements nous rappellent combien sont importants le soutien et la critique mutuels pendant que nous nous efforçons de comprendre et de réaliser la communion ecclésiale.

55. Les progrès réalisés dans la compréhension de la théologie de la communion par chacune de nos Églises ont servi de base aux réflexions de la Commission sur la nature de la communion. La présente Déclaration veut rester fidèle aux formulations doctrinales auxquelles anglicans et catholiques sont liés, chacun de leur côté, et ne prétend pas traiter à fond la doctrine de l'Église.

56. Les sérieux obstacles hérités du passé ou d'origine récente ne doivent pas nous faire penser qu'il n'y a plus de marge pour avancer sur le chemin d'une communion plus complète. En concluant ce document, la Commission est consciente du fait qu'en dépit des obstacles toujours présents, nos deux Communions sont d'accord sur ce qu'elles entendent en parlant de l'Église comme communion. Malgré nos expériences historiques séparées, cette base solide devrait nous encourager à poursuivre l'examen des différences qui subsistent.

57. L'approche des problèmes non résolus que nous devons à présent affronter ensemble sera déterminée par notre compréhension de la communion, telle que nous l'avons élaborée et sur laquelle nous sommes d'accord.

Une évaluation du degré de communion qui existe entre anglicans et catholiques, ainsi que de la pleine communion ecclésiale à laquelle nous sommes appelés, fournira un contexte à l'examen de l'ancien problème de la réconciliation des ministères, qui fait partie du mandat d'ARCIC-II. On prendra comme base le document d'ARCIC-I sur *Ministère et Ordination*, qui offre un nouveau contexte pour une étude des conséquences de la bulle *Apostolicae Curae* (1896).

Compte tenu de notre accord, nous devons aussi nous occuper des implications présentes et futures de l'ordination des femmes au sacerdoce et à l'épiscopat dans les provinces anglicanes qui considèrent celle-ci comme un développement légitime dans la tradition catholique et apostolique. La Conférence de Lambeth de 1988, tout en décidant que « chaque Province respectera la décision et le comportement d'autres Provinces sur

la question de l'ordination ou consécration des femmes à l'épiscopat », souligne également l'importance de « maintenir le plus haut degré possible de communion avec les Provinces qui ne sont pas d'accord sur ce point » (*Résolution*, n. 1, 1).

Dans une lettre envoyée à l'Archevêque de Cantorbéry peu après la Conférence de Lambeth, le Pape Jean-Paul II écrivait, à propos de l'ordination des femmes, que « l'Église catholique, tout comme l'Église orthodoxe et les anciennes Églises orientales, est fermement opposée à ce développement qu'elle considère comme une rupture avec la Tradition, d'une nature telle qu'il n'est pas dans notre compétence de l'autoriser ». Se référant au travail d'ARCIC-I sur la réconciliation des ministères, le Pape disait que « l'ordination des femmes à l'épiscopat semble préjuger du déroulement de cette étude et bloque effectivement le chemin de la reconnaissance mutuelle des ministères » (lettre du Pape Jean-Paul II à l'Archevêque de Cantorbéry, le 8 décembre 1988).

Un autre domaine actuellement à l'étude de la Commission est celui des questions morales. Nos divers patrimoines culturels nous ont parfois conduits à traiter les questions morales de manières différentes. Notre étude explorera la dimension morale de la vie chrétienne et cherchera à expliquer et à évaluer son importance pour la communion ainsi que l'étendue de notre accord ou désaccord sur des questions morales spécifiques.

Il est évident que ces questions sont étroitement liées à celle de l'autorité. Nous sommes toujours convaincus qu'une compréhension commune de l'Église comme communion est le contexte approprié pour poursuivre l'étude de l'autorité dans l'Église commencée par ARCIC-I. Il sera nécessaire de procéder à un examen ultérieur de l'autorité épiscopale – en particulier en ce qui concerne la primauté universelle – et du rôle de l'évêque de Rome, de la question de l'autonomie provinciale dans la Communion anglicane et du rôle des laïcs dans les organes de décision de l'Église. Ce travail tiendra compte des réactions de la Conférence de Lambeth de 1988 et de celles de l'Église catholique au *Rapport final* d'ARCIC-I.

58. Pour graves que puissent paraître les obstacles qui subsistent, nous ne devons pas oublier le degré de communion existant déjà entre nos deux Églises ; il a fait l'objet de la dernière partie de cette déclaration. Effectivement, la prise de conscience de ce fait nous aidera à supporter sans complaisance ni désespoir la peine causée par nos différences. Elle devrait encourager anglicans et catholiques à envisager localement d'autres démarches pour manifester concrètement cette communion que nous partageons. Paradoxalement, plus nous nous rapprochons les uns des autres et plus aigu est le sentiment des différences qui subsistent. La patience et la générosité avec lesquelles nous chercherons à les résoudre témoigneront du genre de communion plus parfaite que nous nous efforçons de réaliser. Anglicans et catholiques, avec tous les chrétiens, sont appelés par Dieu à continuer à poursuivre l'objectif d'une communion de foi et d'une vie sacramentelle complètes. Nous devons obéir à cet appel jusqu'à ce que tous puissent participer à la plénitude de cette Présence divine, afin que tout honneur, toute action de grâce et toute louange soient rendus au Père, au Fils et au Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

Membres de la Commission

Membres anglicans

S. Exc. Mgr Mark Santer, évêque de Birmingham, Royaume-Uni (co-président)

S. Exc. Mgr John Baycroft, évêque suffragant d'Ottawa, Canada

S. Exc. Mgr E.D. Cameron, « *Assistant Bishop* », Diocèse de Sydney, Australie

Rév. Professeur Henry Chadwick, « *Master* » de Peterhouse, Cambridge, Royaume-Uni (jusqu'en 1989)

Rév. Julian Charley, Vicaire du « *Great Malvern Priory* », Royaume-Uni

Rév. Dr Kortright Davis, Professeur de théologie, « *Howard University Divinity School* », Washington, DC, Etats-Unis.

S. Exc. Mgr David M. Gitari, évêque de Mount Kenya East, Kenya (jusqu'en 1989)

Rév. Christopher Hill, « *Canon Residentiary of Saint Paul's Cathedral* », Londres, Royaume-Uni (jusqu'en 1990, auparavant co-secrétaire)

Rév. Prof. Oliver O'Donovan, professeur de théologie morale et de théologie pastorale, Université d'Oxford, Royaume-Uni

Rév. Professeur John Pobee, unité de la formation théologique, Conseil œcuménique des Églises, Genève, Suisse

Dr Mary Tanner, Vice-Secrétaire, Département de la Mission et de l'Unité du *General Synod of the Church of England*, Londres, Royaume-Uni

S. Exc. Mgr Arthur A. Vogel, ancien évêque de West Missouri, États-Unis

Rév. Professeur J. Robert Wright, professeur d'histoire de l'Église, « *General Theological Seminary* », New York, États-Unis

Secrétaire

Rév. Chanoine Stephen Platten, Secrétaire de l'archevêque de Cantorbéry pour les relations œcuméniques, Londres, Royaume-Uni (depuis 1990)

Membres de l'Église Catholique Romaine

S. Exc. Mgr Cormac Murphy O'Connor, évêque d'Arundel et Brighton, Royaume-Uni (Co-Président)

Rév. Père Abraham Adappur, SJ, membre du bureau, « *Lumen Institute* », Cochin, Inde (jusqu'en 1988)

Rév. Père Peter Damian Akpunonu, Recteur, Institut catholique de l'Afrique de l'Ouest, Port Harcourt, Nigeria

Sœur Dr Mary Cecily Boulding, OP, professeur assistant de théologie systématique, Ushaw College, Durham, Royaume-Uni

S. Exc. Mgr Peter Butelezi, OMI, archevêque de Bloemfontein, Afrique du Sud

S. Exc. Mgr Pierre Duprey, évêque titulaire de Thibar, Secrétaire du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, Cité du Vatican

S. Exc. Mgr Raymond W. Lessard, évêque de Savannah, États-Unis

Rév. Brendan Soane, Directeur spirituel, Collège pontifical St Bède, Rome, Italie

Rév. Père John Thornhill, SM, professeur assistant de théologie systématique, « Catholic Theological Union », Hunters Hill, NSW, Australie

Rév. Père Jean-Marie R. Tillard, OP, Professeur de théologie dogmatique, Faculté dominicaine de théologie et philosophie, Ottawa, Canada

S. Exc. Mgr Bernard J. Wallace, évêque de Rockhampton, Australie (1986-1988)

Rév. Dr Edward Yarnold, SJ, « Tutor in Theology », Campion Hall, Oxford, Royaume-Uni

Secrétaire

Mgr Kevin McDonald, Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens (depuis 1985)

Observateur du Conseil œcuménique des Églises

Rév. Dr Günther Gassmann, Directeur, Commission Foi et Constitution, COE, Genève, Suisse

¹ *Service d'Information* n. 71 [1989/III-IV], p. 128-129.

² *Ibid.*, p. 129.

³ Cf. Déclaration commune du Pape Jean-Paul II et de l'Archevêque de Cantorbéry, Robert Runcie, le 2 octobre 1989.

⁴ Concile Vatican II, *Nostra Aetate*, n. 4.

⁵ La communion a été traitée dans plusieurs documents œcuméniques, y compris le *Rapport Final* d'ARCIC-I (Introduction). Cf. également *Communion-Koinônia* : une étude de l'Institut de Recherches œcuméniques, Strasbourg, 1990.

⁶ Les termes de « signe efficace » et d'« instrument » sont connus des anglicans par le Catéchisme du « Book of Common Prayer » et par les Articles de Religion, où il est dit que le baptême et l'eucharistie sont « non seulement un signe... mais plutôt... un sacrement », « témoignages certains et signes efficaces de la grâce », par quoi nous recevons la grâce « comme un moyen » ou « comme par un instrument » et qui « sont efficaces en raison de l'institution et de la promesse du Christ » (Le Catéchisme ; Articles 25, 26, 27, 28). De même, pour l'Église catholique, le langage instrumental a été développé surtout par rapport aux sacrements plutôt que par rapport à l'Église. Mais la réflexion sur le mystère du Christ et sur l'Église a conduit celle-ci à concevoir son identité en des termes qui font d'elle « dans le Christ... comme un sacrement ou, si l'on veut, un signe et un moyen d'opérer l'union intime avec Dieu et l'unité de tout le genre humain » et le « sacrement universel du salut » (*Lumen Gentium*, nn. 1 et 48).

Source :

Service d'information (Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens), n° 77, 1991

documentation-unitedeschretiens.fr